

**OBSERVATIONS**  
SUR LE  
**SOUS-GENRE DES POUILLOTS (FICEDULA),**  
ET NOTAMMENT SUR LE  
**POUILLOT LUSCINOLE, SYLVIA (FIC.) POLYGLOTTA, DE VIEILLOT,**  
PAR  
**H. Schlegel.**

---

Les oiseaux dont nous nous proposons de traiter, forment un petit sous-genre démembré de celui des becs-fins ou *Sylvia* de Latham. C'est, à proprement parler, à BECHSTEIN que l'on en doit l'établissement, quoique cet auteur l'ait pris dans un sens plus ou moins différent de celui que nous y attachons aujourd'hui. Désignant ce groupe d'abord 1) simplement sous le nom Allemand de *Laubvögelchen*, il rangea à côté des pouillots, plusieurs riverains, le roitelet et le troglodyte; et lorsqu'il lui eût conféré plus tard 2) la dénomination latine d'*Asilus*, il en éloigna, avec le roitelet et le troglodyte, encore les pouillots *trochilus* et *rufa*.

MEYER et WOLFF 3), reconnaissant ces erreurs, tachèrent de fixer les limites naturelles de ce groupe, mais, outre les espèces connues à cette époque, savoir les pouillots hypolais, sibilatrix, *trochilus* et *rufa*, ils y comprirent encore le troglodyte et le roitelet. Ces deux dernières espèces ayant été éloignées de ce genre par les naturalistes allemands, successeurs de MEYER et WOLFF, KOCH 4) proposa pour ce groupe le nom latin de *Ficedula*, nom adopté plus tard par KEYSERLING et BLASIUS 5), ainsi que par nous 6). Ce petit groupe fut cependant de nouveau démembré par plusieurs naturalistes. VIEILLOT 7) déjà avait séparé du grand genre des becs-fins, sous le nom de pouillots, les *P. sibilatrix*, *trochilus* et *rufa*; BREHM 8) érigea un genre particulier, savoir celui d'Hypolais, en faveur du grand Pouillot, et GERBE 9) y rangea, outre la *Sylvia elaeica* de LINDERMAYER, le bec-fin des oliviers, que tous les auteurs avant lui avaient considéré comme appartenant au sous-genre des riverains.

- 1) *Gemeinnützige Naturgeschichte Deutschlands*, tome IV, 1795, p. 660.
- 2) Dans le même ouvrage, 2<sup>me</sup> édition, tome III, 1807, p. 553.
- 3) *Taschenbuch der deutschen Vögelkunde*, tome I, 1809, 8<sup>o</sup>, p. 246 à 249.
- 4) *System der Baierischen Zoologie*, tome I, 1816, 8<sup>o</sup>, p. 159, n<sup>o</sup>. 82.
- 5) *Die Wirbelthiere Europas*, 1840, 8<sup>o</sup>, p. LVI.
- 6) *Revue critique des oiseaux d'Europe*, 1844, 8<sup>o</sup>, p. XXV.
- 7) *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, Paris, Déterville, tome XI, 1817, p. 233.
- 8) *Handbuch der Naturgeschichte aller Vögel Deutschlands*, 1831, 8<sup>o</sup>, p. 434.
- 9) *Revue zoologique de la Société Cuvérienne*, Paris, 9<sup>me</sup> année, Déc. 1846, 8<sup>o</sup>, p. 433.

Il n'entre pas dans notre plan d'examiner, d'auteur à auteur, l'histoire de chacune des espèces qui composent le sous-genre dont nous traitons; nous nous bornerons à quelques observations indispensables pour établir une distinction nette et claire entre les notions que les différents écrivains se sont formées sur quelques uns de ces oiseaux. Ce sera plus particulièrement le travail de VIELLOT, qui nous occupera, par ce qu'il est en même temps le plus étendu et le plus embrouillé de tous ceux qui aient paru sur cette matière. Quant aux observations que M. GERBE 10) vient de nous faire à ce sujet, nous n'y répondrons que par des faits, lui rappelant toute fois que nous eussions pu répéter ici, avec quelque espoir de succès, les paroles adressées par un de nos compatriotes 11), dans des circonstances analogues, à feu VIELLOT.

Nous commençons la revue des espèces de ce sous-genre par celle qui porte par excellence le nom de pouillot. C'est la *Motacilla trochilus* de LINNÉ 12), que ce savant avait aussi décrite sous le nom de *Motacilla acredula* 13). Elle est répandue dans toute l'Europe, et y appartient au nombre des oiseaux les plus communs. BECHSTEIN; prenant la *Mot. trochilus* de LINNÉ comme identique avec sa *Motacilla sibilatrix*, créa pour ce pouillot ordinaire le nom de *Motacilla fitis* 14). VIELLOT a reproduit cette espèce nominale 15), qu'il regarde comme identique avec la *Motac. hypolais* 16) de LINNÉ, mais différente du véritable *trochilus*, oiseau qui figure dans son ouvrage sous le nom de *Sylvia flaviventris* 17). BREHM 18) a séparé du *trochilus* une espèce nominale sous le nom de *Sylvia arborea*. Enfin, c'est encore, comme nous l'avons déjà prouvé dans un autre lieu 19), sur un individu de ce pouillot ordinaire que repose la *Sylvia icterina* de TEMMINCK 20), du prince de Musignano 21) et de GOULD 22).

Une autre espèce de ce groupe, non moins répandue et presque aussi commune que le pouillot ordinaire, est celle que les auteurs allemands depuis BECHSTEIN ont désigné sous l'épithète de *rufa*. Elle porte ce même nom dans les ouvrages de M. TEMMINCK; mais dans les auteurs anglais depuis PENNANT 23) jusqu'à YARBELL 24), elle figure sous le nom de *Sylvia hypolais*. VIELLOT, après avoir rangé la *Sylvia rufa* de LATHAM parmi les espèces douteuses 25), substitue à ce nom celui de *Sylvia collybita* 26), dont il reconnaît toutefois l'identité avec la *Sylvia rufa* de BECHSTEIN et de MEYER. Cette épithète de *rufa* a encore été changée par NILSSON en celle d'*abietina* 27).

Le Pouillot siffleur forme une autre espèce de ce groupe. Quoique répandue dans une grande partie de l'Europe, elle est en général beaucoup plus rare que les deux précédentes.

10) L. c., p. 441.

11) TEMMINCK, Manuel d'Ornithologie, 2<sup>me</sup> édition, Introduction, p. XVI, l. 3 à 6.

12) Systema naturae, ed. XII, 1766, tom. I, p. 358, n<sup>o</sup>. 49.

13) Fauna suecica, n<sup>o</sup>. 237.

14) L. c., 1<sup>e</sup> édition, p. 678.

15) L. c., p. 237.

16) Ibid., p. 193.

17) Ibid., p. 244.

18) Lehrbuch etc., 1823, tome I, 8<sup>o</sup>, p. 371.

19) Revue critique, p. 52.

20) Manuel d'Ornith. tome III, 1835, p. 150.

21) Ch. Bonap., Iconogr. d. Fauna ital., tome I, Pl. 28, fig. 2.

22) Birds of Europe, Pl. 132.

23) Brit. Zoology, I. p. 508.

24) A history of Brit. Birds, I, p. 307.

25) L. c., p. 213.

26) Ibid., p. 235.

27) Vet. Acad. Handling., 1819, p. 113.

BECHSTEIN est le premier auteur qui l'ait décrite d'une manière reconnaissable, et l'épithète de sibilatrix 28) qu'il a donnée à cette espèce, a été depuis adoptée par la plupart des naturalistes. VIELLOT 29) et YARRELL 30) cependant lui ont conservée celle de sylvicola qui paraît avoir paru pour la première fois en 1801, dans le supplément de l'ouvrage de LATHAM 31). — VIELLOT a encore décrit, outre le véritable pouillot siffleur, deux oiseaux qu'il range avec le pouillot lusciniolé dans le groupe des fauvettes, mais ces oiseaux offrent tant d'analogie avec le pouillot siffleur, qu'ils ne paraissent pas en différer par l'espèce, à moins qu'elles ne forment des espèces encore inconnues des naturalistes, ce dont il sera permis de douter. Le premier de ces oiseaux est sa fauvette flavéole, *Sylvia flaveola* 32), à laquelle il assigne les caractères suivants. »Longueur totale 4 pouces 3 lignes. Bec comprimé en entier latéralement, aussi large que haut à la base, ensuite plus haut que large. Première plume un peu plus longue que la quatrième, et plus courte que la troisième.» En passant en revue ces caractères, on trouve que l'indication relative à la taille de cet oiseau ne s'accorde pas tout à fait avec ce que l'on observe sous ce rapport chez le bec-fin siffleur; mais on sait que la longueur totale des oiseaux varie quelquefois considérablement d'un individu à l'autre, et qu'il est essentiel, pour obtenir des résultats sûrs, d'emprunter cette mesure à des individus en chair; or, VIELLOT n'a, de son propre aveu, examiné que des individus empaillés, tant de sa flavéole que de son icterine. Le deuxième caractère dérivé de la forme du bec de la flavéole, n'est applicable à aucune des espèces de pouillot connues; aussi avons nous lieu de supposer que ce caractère est purement factice. En voici la preuve. VIELLOT dit avoir reçu les oiseaux dont il parle de la Lorraine; ils provenaient probablement de la même source d'où M. TEMMINCK a tiré un grand nombre d'oiseaux de France, c'est à dire d'un préparateur d'objets d'histoire naturelle, nommé WATRAN, établi à Metz, et qui a dans le temps fourni beaucoup d'objets semblables à la plupart des collections publiques et privées de la Hollande et de la France. Ce préparateur ayant l'habitude de comprimer artificiellement, au moyen de pinces, le bec des oiseaux qu'il empaillait, tous les objets sortant de son atelier, ont été plus ou moins défigurés de cette manière, ainsi que l'on peut se convaincre en examinant les échantillons provenant de ce préparateur, dont un bon nombre fait encore partie du Musée des Pays-Bas, et parmi lesquels se trouve même un bec-fin siffleur à bec artificiellement comprimé depuis la base jusqu'à la pointe. Quant au troisième caractère indiqué par VIELLOT, nous le croyons purement accidentel; nous avons devant les yeux un individu du pouillot siffleur, dont les rémiges offrent les mêmes proportions relatives 33) assignées par VIELLOT à sa fauvette flavéole 34). — Le deuxième des oiseaux douteux décrits par VIELLOT est sa fauvette icterine, *Sylvia icterina* 35). Il lui assigne les caractères essentiels suivants. »Longueur totale 4 pouces 9 lignes. Bec un peu déprimé, seulement à l'origine. Première rémige sensiblement plus longue que la quatrième et presque

28) L. c., 1<sup>re</sup> édition, p. 688.

29) L. c., p. 239.

30) L. c., p. 297.

31) Suppl. Indicis ornithologici, p. LIII, N<sup>o</sup>. 11.

32) L. c., p. 185.

33) Voir la figure 5, B, 4, de la planche qui accompagne notre mémoire.

34) Il est bon de faire observer que Vieillot a une manière à lui de compter les plumes primaires des oiseaux, manière que plusieurs ornithologistes français, entre autres M. GERBE, ont mal à propos suivi jusqu'à ce jour. Ces naturalistes prenant probablement la première rémige pour une des plumes bâtardes, ils appellent la deuxième rémige, la première; la troisième, la deuxième, etc.; cependant on sait que la première rémige, quoique souvent très-courte ou manquant tout à fait, est toujours attachée, ainsi que les autres neuf rémiges primaires, aux os de la main, tandis que c'est le pouce qui porte à lui seul les plumes bâtardes.

35) L. c., p. 194.

égale à la troisième." Les deux premiers de ces caractères conviennent parfaitement au pouillot siffleur; en effet, cette espèce porte ordinairement en longueur 4 pouces 9 lignes, et son bec, déprimé à la base, est aussi haut que large depuis la moitié de sa longueur jusqu'à l'extrémité. Quant au caractère emprunté aux proportions relatives des rémiges, il est en tout point applicable aux individus du pouillot siffleur, dont la deuxième rémige est moins développée que cela a ordinairement lieu dans cet oiseau 36). Au reste, l'établissement de cette prétendue espèce appelée ictérine par VIELLOT, a donné lieu à beaucoup d'erreurs. Nous avons déjà vu plus haut, que quelques auteurs ont décrit sous ce nom un individu endommagé du pouillot ordinaire, et nous ajoutons ici que M. GERBE prend pour l'ictérine de VIELLOT le pouillot hypolais des méthodes, quoique cette espèce ne présente d'autres rapports avec la prétendue ictérine de VIELLOT que des proportions à peu près semblables dans la longueur relative des rémiges. En effet, VIELLOT constate expressément de son ictérine qu'elle ne porte en longueur totale que 4 pouces 9 lignes et qu'elle est d'une taille moindre que sa fauvette lusciniolle, qui elle-même est plus petite que l'hypolais des méthodes ou l'ictérine de M. GERBE; or, pour se débarrasser de cette contradiction fâcheuse, M. GERBE a dû supposer qu'il y a ici erreur de la part de VIELLOT. Cet auteur décrit le bec de son ictérine comme n'étant que peu déprimé et seulement à l'origine, tandis que le bec de l'hypolais ou ictérine de M. GERBE surpasse en largeur même celui de la lusciniolle, dont VIELLOT dit lui-même 37), qu'elle a le bec applati jusqu'au-delà du milieu comme celui d'un gobe-mouche. Enfin, les pieds de l'ictérine sont, suivant VIELLOT, d'un brun glacé de jaune, tandis qu'ils présentent une teinte bleuâtre couleur de plomb dans l'hypolais ou l'ictérine de GERBE.

Le Pouillot Bonelli forme une quatrième espèce du groupe dont nous traitons. C'est VIELLOT qui le premier a fait connaître cet oiseau sous le nom de *Sylvia Bonellii* 38); M. TEMMINCK l'a ensuite décrit sous celui de *Sylvia Nattereri* 39). GLOGER 40) lui a substitué le nom de *Sylvia prasinopyga* dont s'est servi M. LICHTENSTEIN pour désigner, dans le Musée de Berlin, des individus d'un oiseau provenant du Sénégal; mais M. M. KEYSERLING et BLASIUS 41) font observer que ces individus s'éloignent du pouillot Bonelli à l'égard des proportions relatives des rémiges. Le pouillot Bonelli n'a été observé jusqu'à présent que dans l'Europe méridionale.

Il convient de ranger à la suite des oiseaux dont nous venons de parler, une espèce du Japon, parfaitement distincte de celles d'Europe et que nous avons établie dans la Faune du Japon sous le nom de *Ficedula coronata* 42).

Les espèces qui vont suivre s'éloignent sous plusieurs rapports des précédentes. Nous énumérons en premier lieu celle que l'on désigne généralement sous l'épithète d'hypolais. Cette espèce habite une grande partie de l'Europe, mais elle ne se trouve jamais en Angleterre, et en France, elle est remplacée, dans beaucoup de localités, par la suivante. On croit généralement que Linnaeus a eu sous les yeux cet oiseau en établissant sa *Motacilla hypolais* 43). C'est la *Sylvia hypolais* de tous les auteurs allemands depuis BECHSTEIN, de

36) Voir sur notre planche la figure que nous venons de citer.

37) L. c., p. 201.

38) Encyclop. méthod., Ornith., II, p. 468.

39) Manuel, 2<sup>me</sup> édit., I, p. 227.

40) Vollständiges Handbuch der Naturgeschichte der Vögel Europa's, Breslau, 1834, I, p. 217.

41) L. c., p. LVI, N<sup>o</sup>: 220, remarque.

42) Fauna japonica, Aves, Tab. 18, p. 48.

43) Fauna suecica, p. 90.

TEMMINCK et de NILSSON 44). Le prince de Canino 45) et GOULD 46) l'ont figurée sous cette épithète; mais ce dernier ornithologiste avait d'abord 47) désigné sous ce nom, à l'exemple de la plupart des auteurs anglais, la *Sylvia rufa* des méthodes. Les différents ouvrages de VIEILLOT 48) ne contiennent aucune indication qui puisse nous autoriser à admettre que cet ornithologiste ait connu ou distingué cette espèce; il regarde, au contraire l'hypolaïs des auteurs allemands comme identique avec sa fauvette lusciniolle ou polyglotte. M. GERBE 49) est tombé dans une erreur semblable: conférant le nom d'hypolaïs à la fauvette lusciniolle ou polyglotte de VIEILLOT, il croit avoir reconnu dans l'hypolaïs des méthodes une espèce inconnue des naturalistes modernes 50), et qu'il réfère très-mal à propos à la prétendue espèce décrite par VIEILLOT sous le nom de fauvette ictérine.

L'oiseau décrit par VIEILLOT 51) sous le nom de fauvette lusciniolle ou polyglotte (*Sylvia polyglotta*), forme une espèce différente de l'hypolaïs des méthodes que VIEILLOT a cru identique avec sa lusciniolle. Nous venons de constater, comment M. GERBE, tout en reconnaissant la différence qui existe entre ces deux espèces, est parvenu à regarder l'hypolaïs comme formant une espèce négligée des naturalistes modernes et identique avec la prétendue espèce, nommée ictérine par VIEILLOT. Le Pouillot polyglotte n'a été observé jusqu'à présent que dans une partie de la France, où il remplace l'hypolaïs; la seule description un peu détaillée qui en existe est celle donnée par VIEILLOT, et ce n'est que très-récemment qu'il a été figuré d'une manière reconnaissable 52).

La Grèce nourrit deux espèces de pouillot, assez différentes de toutes celles dont nous venons de parler. La première a été figurée par GOULD 53) sous la dénomination de *Salicaria olivetorum*. J'en ai donné la description dans ma Revue critique des oiseaux d'Europe 54). Je l'avais moi-même classée, à l'exemple de GOULD et de tous les autres naturalistes à l'exception de M. GERBE, dans le sous-genre des riverains et non pas dans celui des pouillots, dont elle s'éloigne par sa queue fortement arrondie; mais je me range aujourd'hui du côté de l'opinion de M. GERBE 55), qui a distraît cet oiseau du sous-genre des riverains 56). Il s'éloigne en effet des riverains par le moindre développement de l'ongle du pouce, d'où il résulte qu'il convient d'envisager comme secondaire le caractère tiré de la configuration de la queue. Nous attachons moins d'importance à la circonstance qu'il n'a pas les habitudes aquatiques, puisqu'on sait qu'il n'y a même parmi les riverains qu'un petit nombre d'espèces qui se tiennent constamment et par excellence dans les roseaux.

L'autre espèce habitant la Grèce a été décrite par M. LINDERMAYER 57) sous le nom de *Sylvia*

44) Scandinavisk Fauna, Foglarna, Lund, 1835, tome I, p. 304.

45) Iconogr. d. Faun. ital., tome I, pl. 28, fig. 1.

46) Birds of Europe, pl. 133.

47) Ibid., Pl. 131, fig. 2.

48) Les descriptions originales qu'il a données des oiseaux dont nous traitons se trouvent dans le Dictionnaire de Déterville que nous citons de préférence à ses ouvrages postérieurs où il n'a fait que reproduire son travail principal, sans y ajouter aucun fait nouveau.

49) L. c., p. 435.

50) Cet hypolaïs, tant de fois décrit et figuré, a été représenté, par suite de ces observations de M. GERBE, comme espèce nouvelle, sous le nom d'Hypolaïs icterina, dans l'Iconographie ornithologique de DES MURS, Pl. 57, fig. 2.

51) L. c., p. 200.

52) DES MURS, Iconogr. ornithologique, Pl. 57, fig. 1.

53) Birds of Europe, Pl. 109.

54) P. 56.

55) L. c., p. 434.

56) On en voit une figure, publiée récemment dans DES MURS, Iconographie Ornithologique, Pl. 58, fig. 2.

57) Isis, 1843, p. 342 et 343.

elaeica, et par nous sous celui de *Ficedula ambigua* 58). Elle présente absolument la même physionomie que la précédente, mais elle lui est considérablement inférieure par rapport à sa taille, et sa queue, quoique arrondie vers les côtés, est échancrée au milieu. Elle n'a été figurée que très-récemment 59).

Nous terminons cette revue des espèces en faisant observer que RÜPPELL a fait connaître deux oiseaux d'Afrique, qu'il range dans le groupe des pouillots, mais dont il est difficile de se faire une idée précise d'après les descriptions ou figures que l'on en a données. Ce sont la *Ficedula umbrovirens* 60) de l'Abyssinie et la *F. brevicaudata* 61) du Kordofan.

Après avoir fixé la nomenclature des différentes espèces du groupe des pouillots, nous essaierons de tracer en peu de mots les caractères des pouillots en général, et d'assigner ensuite à chacune d'entre elles les traits qui pourront servir à les distinguer les unes des autres d'une manière nette et précise.

Le groupe des pouillots forme un assemblage assez naturel d'espèces, qui se distinguent des autres becs-fins, plutôt par l'ensemble de leur physionomie que par des caractères tranchants et saillants. Ces oiseaux se reconnaissent en général à leur plumage, verdâtre ou grisâtre sur les parties supérieures du corps, jaunâtre ou blanchâtre sur les parties inférieures. Ils ont presque constamment une raie surciliaire jaunâtre ou blanchâtre. Leur bec est toujours assez sensiblement comprimé dans sa moitié postérieure. Leurs tarses sont de hauteur moyenne, et les ailes passablement longues. Ils ont la queue le plus souvent un peu échancrée au milieu, quelquefois coupée carrément à l'extrémité ou même plus ou moins arrondie. Ils fréquentent les arbres et les broussailles. Leur ramage est toujours agréable, et assez varié et suivi dans les espèces de forte taille. Ils nichent tantôt à terre, tantôt sur les buissons. On ne les a observés jusqu'à présent qu'en Europe, dans l'Afrique septentrionale, et dans l'Asie tempérée jusqu'au Japon.

Les autres groupes de becs-fins d'Europe s'éloignent des pouillots, outre leur manière de vivre, par les traits distinctifs suivants; savoir, les *humicoles* par leurs tarses revêtus par devant d'une seule pièce cornée; les *riverains*, par le développement de l'ongle de leur pouce ainsi que par leur queue fortement arrondie; et les *fauvettes*, par leurs tarses plus robustes et moins élevés, par la forme de leur bec, qui est plus ou moins enflé au dessus des narines, et par leur queue toujours un peu arrondie et rarement coupée carrément. Les pouillots sont plus voisins des riverains que des autres groupes de becs-fins, et quelques espèces paraissent même former le passage d'un groupe à l'autre: telles sont parmi les *pouillots*, les *Ficedula hypolais*, *polyglotta* et *olivetorum*; parmi les *riverains*, les *Salicaria palustris* et *arundinacea*.

Le groupe des pouillots est susceptible d'être démembré en plusieurs subdivisions.

La première de ces subdivisions forme celle des pouillots proprement dits. Ces oiseaux ont des formes assez délicates; leurs tarses sont élevés et peu robustes; le bec est grêle et déprimé seulement à l'origine; la queue est échancrée à l'extrémité; leur plumage est d'une teinte verdâtre sur les parties supérieures, et d'une teinte jaunâtre sur les inférieures; les pieds sont jaunâtres et tirant plus ou moins au brun; ils sont de petite taille, nichent à terre et leur ramage est simple et peu suivi. A ce groupe appartiennent les pouillots *trochilus*, *rufa*, *sibilatrix*, *Bonellii* et parmi les espèces exotiques, la *F. coronata*.

Le deuxième groupe, celui des grands pouillots, ne comprend que deux espèces, savoir les *Fic. hypolais* et *polyglotta*. Ces oiseaux sont d'une taille plus forte et ils ont des formes

58) Revue critique, p. XXVI et 53.

59) Des Murs, Iconographie ornithologique, Pl. 58, fig. 4.

60) Neue Wirbelthiere, Vögel, p. 112.

61) Atlas, Pl. 55, fig. b, p. 55; voir aussi l'ouvrage de ce voyageur, intitulé System. Uebersicht der Vögel Nord-Ost Afrika's, 1845, p. 57.

beaucoup plus robustes que les pouillots proprement dits, auxquels ils ressemblent par leurs teintes. Leur bec est beaucoup plus vigoureux, plus large, déprimé jusqu'au de là de la moitié de sa longueur et rappelant, par sa forme, plutôt celui des gobe-mouches que celui des becs-fins. Leur queue est coupée carrément à l'extrémité. Ils ont les tarses moins élevés en proportion de leur taille que les pouillots proprement dits, et ces organes sont un peu plus robustes et d'un bleuâtre couleur de plomb. Ils nichent sur des buissons, et leur ramage est très-varié, suivi et éclatant.

Les deux espèces de la Grèce, *Ficedula olivetorum* et *elaieica* forment le troisième groupe. Elles se rapprochent, sous le rapport de leurs formes et du mode de nidification, des grands pouillots; mais leur bec est plus long et un peu moins large que dans ces oiseaux; leur queue est arrondie ou un peu échancrée au milieu, et leur plumage tire, sur les parties supérieures du corps, au grisâtre, tandis qu'il est d'un blanc sale tirant au jaunâtre terne sur les parties inférieures. Leur ramage est perçant et peu mélodieux.

Les traits distinctifs des différentes espèces de pouillot n'ayant pas été appréciés à leur juste valeur par plusieurs naturalistes, nous en donnerons les tableaux suivants.

### LES GRANDS POUILLOTS.

### LES POUILLOTS GRIS.

FIG. HYPOLAIS.	FIG. POLYGLOTTA.	FIG. OLIVETORUM.	FIG. ELAIEICA.
Long. tot: 5 pouces et un quart.	5 pouces.	6 pouces et un quart.	5 pouces.
Aile: 2 pouces 11 lignes.	2 pouces 5 lignes et demie.	3 pouces une ligne.	2 pouces 6 lignes.
1 <sup>re</sup> rémige: d'égale longueur avec les grandes couvertures antérieures.	dépassant de 2 lignes et un quart les grandes couvertures antérieures.	de 2 lignes et un quart plus courte que les grandes couvertures antérieures.	de 2 lignes plus longue que les grandes couvertures antérieures.
2 <sup>me</sup> rémige: d'une demi-ligne plus courte et 3 <sup>me</sup> d'une demi-ligne plus longue que la quatrième.	2 <sup>me</sup> rémige égale à la 6 <sup>me</sup> ; 4 <sup>me</sup> dépassant d'une demi-ligne la 3 <sup>me</sup> et la 5 <sup>me</sup> , qui sont d'égale longueur.	3 <sup>me</sup> rémige dépassant d'une ligne la 2 <sup>me</sup> et la 4 <sup>me</sup> , qui sont d'égale longueur.	2 <sup>me</sup> rémige égale à la 6 <sup>me</sup> ; 5 <sup>me</sup> de trois quarts de ligne plus courte que la 3 <sup>me</sup> et la 4 <sup>me</sup> , qui sont d'égale longueur.
Rémiges primaires dépassant les secondaires de 10 lignes et demie.	de 7 lignes et demie.	de 11 lignes et trois quarts.	de 8 lignes et demie.
Bec: { longueur, 5 lignes. { largeur, 2 lignes et un quart. { à carène arrondie au sommet.	longueur, 4 lignes et demie. largeur, d'un peu plus de 2 lignes. à carène tranchante au sommet.	longueur, d'un peu plus de 6 lignes. largeur, de 2 lignes et deux tiers. à carène arrondie au sommet.	longueur, 5 lignes. largeur, d'à peu près 2 lignes. à carène distinctement prononcée au sommet.
Hauteur du tarse: 9 lignes.	8 lignes.	10 lignes.	9 lignes et un quart.
Pieds: couleur de plomb.	couleur de plomb.	couleur de plomb.	d'un brun jaunâtre.
Queue: coupée carrément à l'extrémité.	coupée carrément à l'extrémité.	fortement arrondie.	échancrée au milieu, arrondie vers les côtés.
Habite: toute l'Europe depuis les confins de l'Asie jusqu'en Belgique et dans le midi de la France; ne se trouve pas en Angleterre et est remplacée, dans la plus grande partie de la France, par le pouillot polyglotte.	Observée jusqu'à présent seulement en France.	Habite la Grèce.	Habite la Grèce.

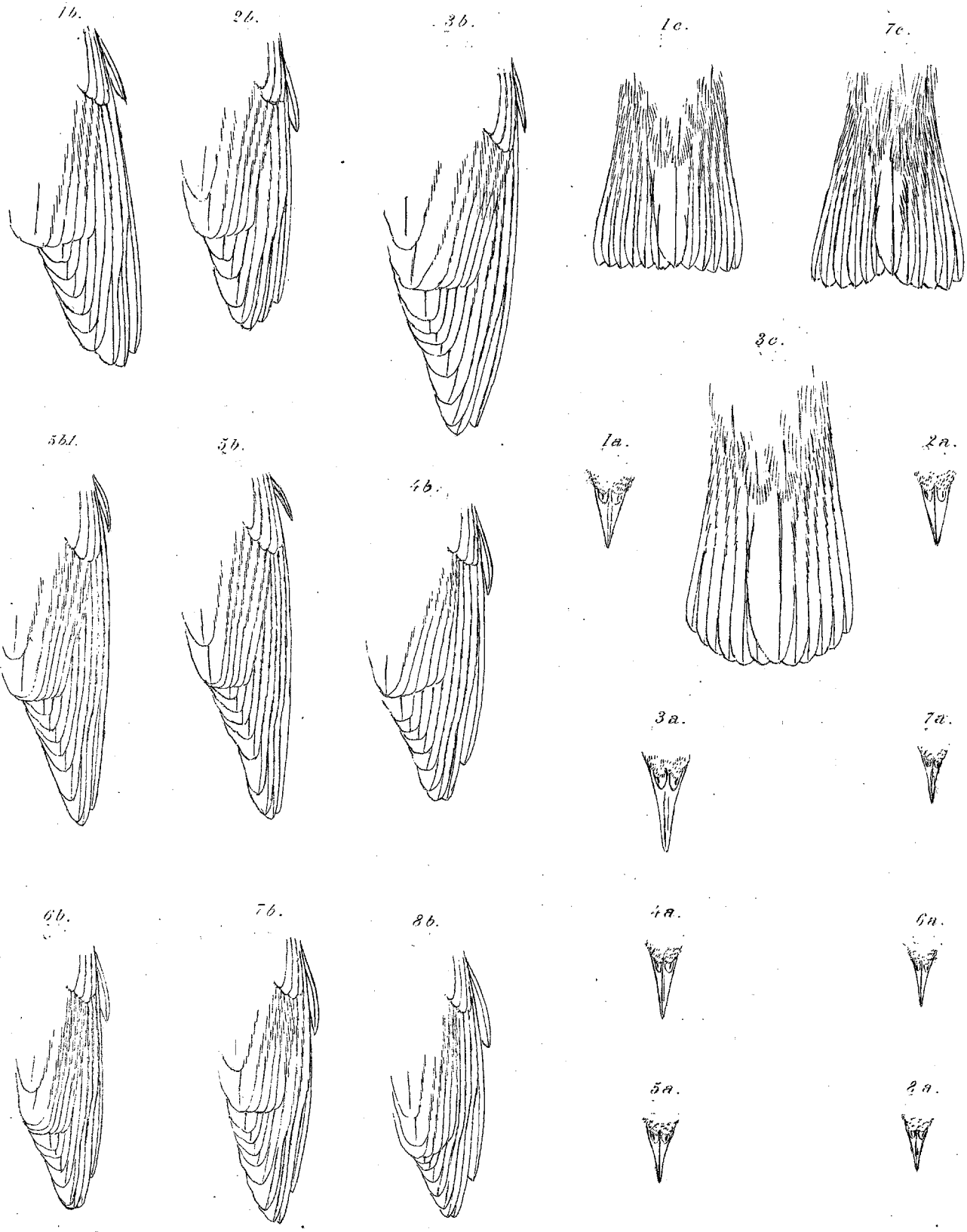
## LES POUILLOTS PROPREMENT DITS.

FIG. TROCHILUS.	FIG. RUFA.	FIG. SIBILATRIX.	FIG. BONELLII.	FIG. CORONATA.
Long. tot., depuis l'extrémité du bec: 4 pouces 6 lignes. (mesure de Paris).	4 pouces 4 lignes.	4 pouces 8 lignes.	4 pouces 4 lignes.	4 pouces 4 lignes.
Longueur de l'aile: 2 pouces 5 à 6 lignes.	2 pouces 2 à 3 lignes.	2 pouces 10 lignes.	2 pouces 2 lignes.	2 pouces 5 lignes.
1 <sup>re</sup> rémige de 3 lignes plus longue que les grandes couvertures antérieures.	1 <sup>re</sup> rémige de 3 lignes plus longue que les grandes couvertures antérieures.	1 <sup>re</sup> rémige de 3 lignes plus courte que les grandes couvertures antérieures.	1 <sup>re</sup> rémige de 2 lignes plus longue que les grandes couvertures antérieures.	1 <sup>re</sup> rémige de 2 lignes plus longue que les grandes couvertures antérieures.
2 <sup>me</sup> rémige intermédiaire entre la 4 <sup>me</sup> et la 5 <sup>me</sup> ; 3 <sup>me</sup> et 4 <sup>me</sup> d'égale longueur.	2 <sup>me</sup> rémige égale à la 7 <sup>me</sup> ; 3 <sup>me</sup> et 4 <sup>me</sup> d'égale longueur.	2 <sup>me</sup> rémige égale à la 4 <sup>me</sup> , quelquefois un peu plus courte; 3 <sup>me</sup> dépassant la 4 <sup>me</sup> d'une demi-ligne.	2 <sup>me</sup> rémige intermédiaire entre la 6 <sup>me</sup> et la 7 <sup>me</sup> ; 4 <sup>me</sup> ne dépassant que peu sensiblement la 3 <sup>me</sup> et la 5 <sup>me</sup> , qui sont d'égale longueur.	2 <sup>me</sup> rémige égale à la 6 <sup>me</sup> ; 3 <sup>me</sup> un peu plus courte que la 4 <sup>me</sup> et la 5 <sup>me</sup> , qui sont d'égale longueur et les plus longues de toutes.
Rémiges primaires dépassant les secondaires de presque 9 lignes.	de 5 lignes.	de 10 lignes et demie.	de 6 lignes.	de 6 lignes et demie.
Hauteur du tarse: 9 lignes.	de 8 lignes et trois quarts.	de 8 lignes.	de 8 lignes.	d'à peu près 8 lignes.
Pieds: d'un brun jaunâtre.	d'un brun foncé.	d'un brun jaunâtre.	d'un brun jaunâtre.	d'un brun jaunâtre.
Bec: long depuis le front, de 3 lignes et un quart; large près du front d'une ligne et demie.	de 3 lignes et un quart; large d'une ligne et demie.	de 3 lignes et 3 quarts; large d'à peu près deux lignes.	de 3 lignes et un quart; large d'à peu près une ligne et demie.	de quatre lignes et demie; large de deux lignes et un quart.
Teinte dominante des parties supérieures: d'un vert sale tirant à l'olivâtre.	d'un vert terne tirant fortement au brunâtre.	d'un joli vert tirant souvent au jaunâtre.	d'un vert sale tirant au roussâtre.	d'un vert jaunâtre, sommet de la tête orné d'une raie longitudinale claire.
Dessous du corps: jaunâtre, passant au blanchâtre sur le ventre.	blanchâtre, rehaussé par des mèches jaunâtres, et passant au brun jaunâtre sur les côtés de la tête et du cou.	jaunâtre depuis le menton jusqu'à la poitrine, le reste d'un blanc lustré.	d'un blanc lustré.	d'un blanc, passant au jaune sur les couvertures inférieures de la queue.
Chant; composé d'environ huit syllabes, dont les dernières sont prononcées d'un ton plaintif.	composé de deux syllabes, répétées sept à huit fois de suite.	composé d'une douzaine de syllabes, dont les premières sont prononcées d'un ton sifflant et aigu.	très-uniforme, peu agréable et composé d'une seule syllabe répétée rarement plus d'une fois de suite.	inconnu.
Habite: les bois et les jardins, ne fréquente jamais les forêts de sapins ni de pins.	toutes sortes de bois et de forêts.	se tient le plus volontiers dans les forêts de pins et de sapins, ou sur des hêtres.	habite de préférence les petits bois, les buissons et les jardins.	?
Commun dans presque toute l'Europe, dans toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka (Pallas); abonde en Égypte et en Nubie.	assez abondant dans presque toute l'Europe; en Sibérie (Pallas); visite l'Égypte en hiver (Rüppell).	se trouve en nombre peu considérable dans toute l'Europe, et dans la Sibérie (Gloger); observé en hiver en Égypte (Rüppell).	Habite l'Europe méridionale jusqu'en Suisse, et toute l'Afrique septentrionale (Rüppell).	le Japon.





I. FICEDULA HYPOLAIS. II. F. POLYGLOTTA. III. F. OLIVETORUM. IV. F. ELAEICA. V. F.]



SIBILATRIX. VI. F. BONNELLII. VII. F. TROCHILUS. VIII. F. RUFA